



Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

BILAN 2023

OBSERVATOIRE DE LA FRÉQUENTATION DU GRAND SITE SALAGOU – CIRQUE DE MOURÈZE



Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
11 Cours de la Chicane – 34800 Clermont l’Hérault
04.67.44.68.86 – info@lesalagou.fr
grandsitesalagoumourèze.fr



Table des matières

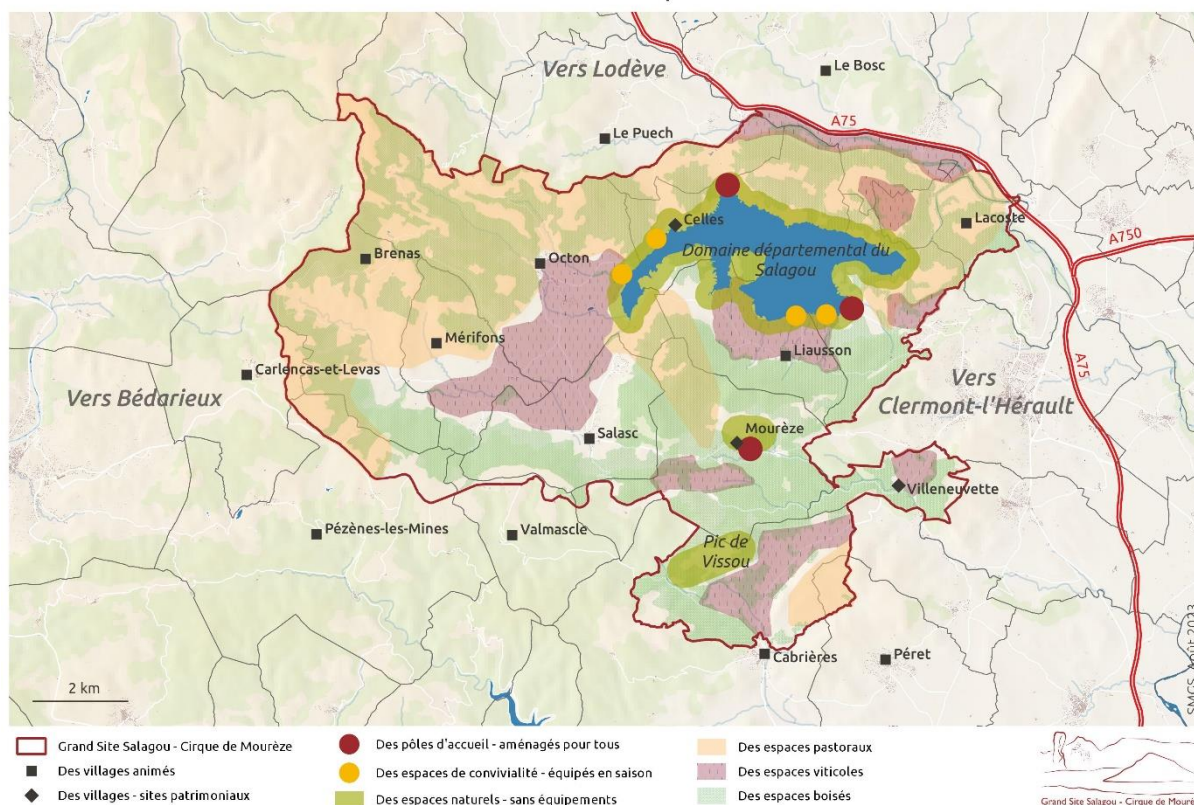
OBSERVATOIRE DE LA FRÉQUENTATION DU GRAND SITE SALAGOU – CIRQUE DE MOURÈZE.....	1
I. Le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze	3
II. L'observatoire de la fréquentation	4
1. Méthode	4
2. Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site	4
3. Provenance des visiteurs	5
4. Zoom : le lac du Salagou.....	6
5. Zoom : Cirque de Mourèze	8
6. Gestion de la fréquentation en juillet et août.....	10
III. Bilan.....	12

I. Le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

La démarche Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze a été lancée en 2010. Ce projet de développement durable est fondé sur la préservation et la valorisation des paysages et des patrimoines.

Le Grand Site prévoit d'accueillir les visiteurs en toutes saisons, sans dénaturer le paysage et en partageant l'espace avec les activités locales et les différents usages (agriculture, vie quotidienne des habitants, gestion des espaces naturels...). Le nombre de places de stationnement dans les « cœurs de site » est limité. L'objectif est de déconcentrer les visiteurs du lac vers les villages en diversifiant les centres d'intérêt et d'étaler leur venue dans le temps : privilégier l'avant et l'arrière-saison.

Vocation des espaces



En 2023, le Grand Site intègre dans son périmètre le Pic de Vissou et la commune de Villeneuve. Cependant l'observatoire de la fréquentation ne concernent pour le moment que le périmètre du site classé de la vallée du Salagou et du Cirque de Mourèze.

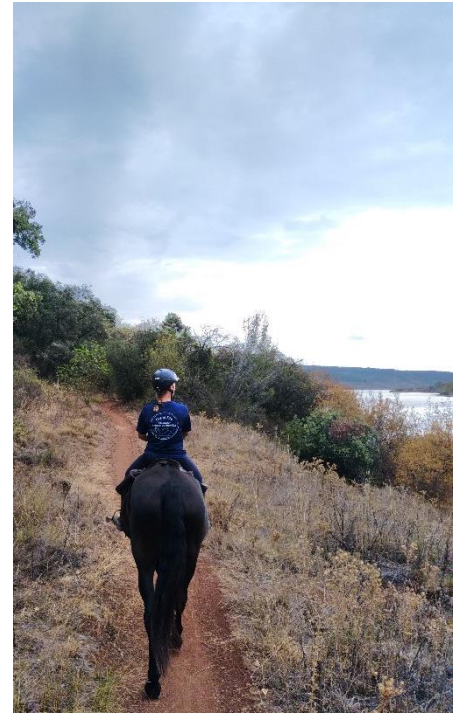


II. L'observatoire de la fréquentation

1. Méthode

L'estimation de la fréquentation du Grand site repose sur :

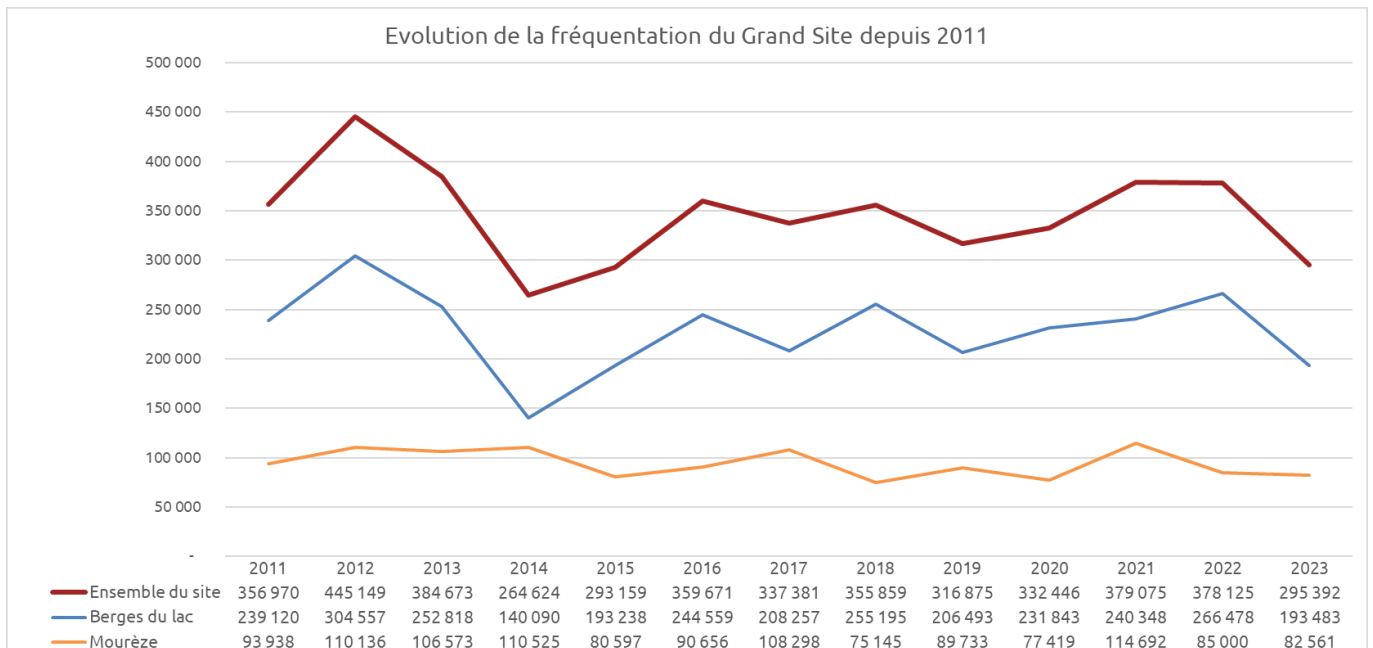
- Les données de comptage des véhicules relevées pendant la période estivale selon un protocole précis. Elles sont collectées par la patrouille du Grand Site, des prestataires de tourisme, des agents de terrain et des communes du Grand Site, de la dernière semaine de juin à la première semaine de septembre. Les comptages ont lieu à une période donnée (entre 15h et 17h30), un jour de semaine et un jour de week-end, afin d'obtenir une estimation du nombre de véhicules présents simultanément sur le site au moment du pic de fréquentation.
- Des données complémentaires sont issues des comptages des visiteurs de l'Office de tourisme du Clermontais. La fréquentation des points d'accueil (Clermont l'Hérault, Mourèze et des berges du lac à Clermont l'Hérault) permet des extrapolations pour le reste de l'année et fournit une indication fiable de la fréquentation annuelle du Grand Site.



2. Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site

La fréquentation du Grand Site en 2023 est évaluée à environ 295 000 visiteurs, répartie comme suit :

- Berges du lac du Salagou : 193 000 visiteurs
- Cirque de Mourèze : 82 500 visiteurs
- Estimation de la fréquentation du reste du site (villages, festivals, manifestations, haute vallée...) : 19 000 visiteurs



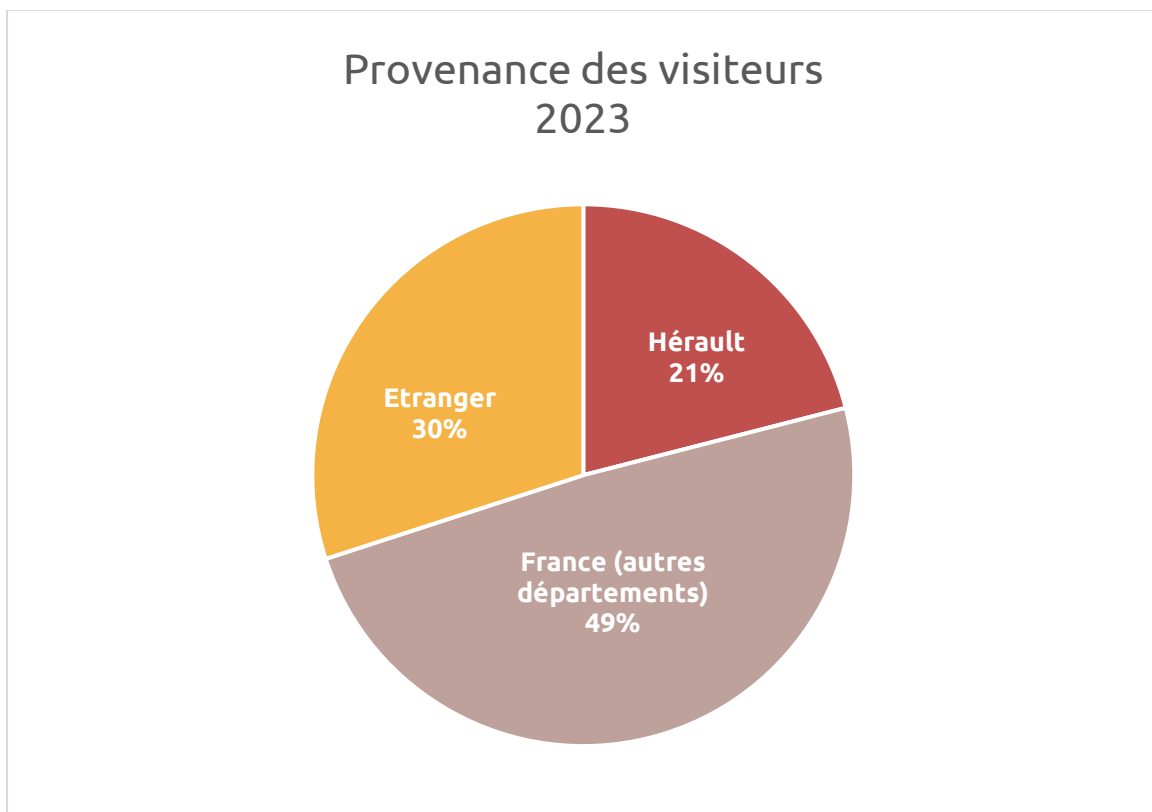
NB : durant les confinements et période de restrictions sanitaires de 2020 et 2021, nous avons collecté moins de données (OT fermées...), les séries ont parfois été davantage extrapolée donc peuvent présenter plus d'erreurs mais les tendances mises en évidence sont fiables.

3. Provenance des visiteurs

Le nombre de nuitées totales estimées en 2023 sur le territoire du Salagou est de 830 000, soit une baisse de 15% par rapport à 2022.

Les clientèles françaises ont été en baisse de 17% par rapport à 2022. Elles sont venues prioritairement des départements suivants : Hérault, Bouches du Rhône, Haute Garonne, Rhône et Gard.

Pour les clientèles étrangères, elles sont en recul de 10% par rapport à 2022. Comme les années précédentes, elles étaient prioritairement originaires d'Allemagne, des Pays Bas, de Belgique, du Royaume Uni et d'Espagne.

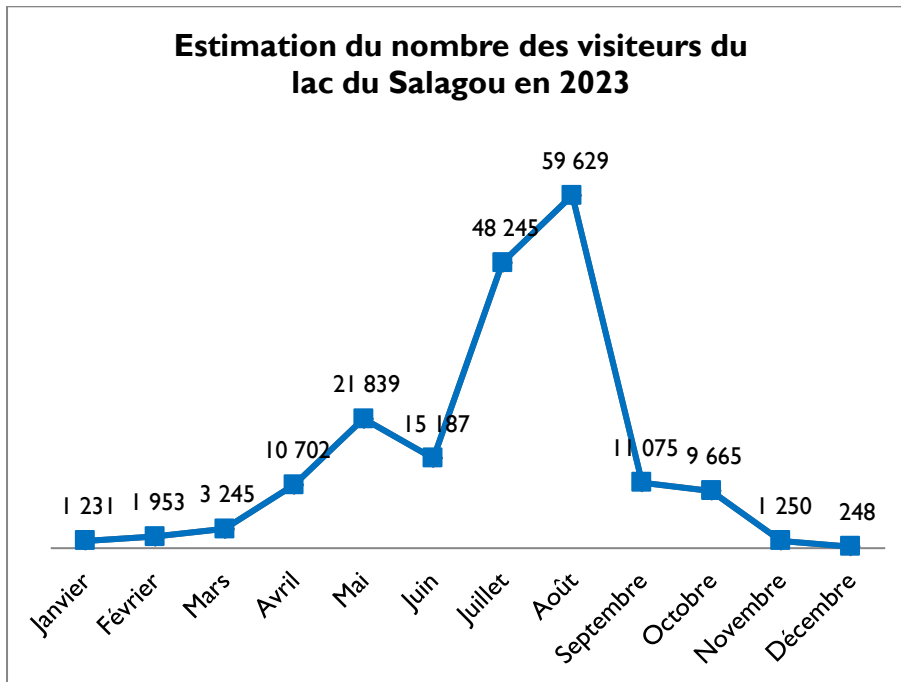


En 2023 :

- 21% des visiteurs viennent de l'Hérault (contre 24% en 2022)
- 49% viennent d'ailleurs en France
- 30% viennent de l'étranger (contre 28% en 2022)

4. Zoom : le lac du Salagou

Ensemble de l'année



Année	Nombre de visiteurs
2011	239 120
2012	304 557
2013	252 818
2014	140 090
2015	193 238
2016	244 559
2017	208 257
2018	255 195
2019	206 493
2020	231 843
2021	240 348
2022	266 478
2023	193 483

Les données journalières de comptage des véhicules (jours de semaine et dimanches) ont été extrapolées pour définir la fréquentation des 2 mois d'été. Ces données ont ensuite été redressées par un coefficient de prenant en compte les comptages de l'Office du tourisme du Clermontais, antenne de Clermont l'Hérault. Le nombre de personnes par véhicule a été ajusté en fonction des saisons (plus bas entre novembre et mars, saisons où les chasseurs, pêcheurs et sportifs sont plus nombreux que les familles), moyen en avril, mai, juin, septembre, octobre (la fréquentation familiale du week-end se superpose à la fréquentation sportive et aux touristes hors saison souvent plus âgés), fort en juillet et août (les séjournants et visiteurs viennent en famille et entre amis). Cf. note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation.

La fréquentation des berges du lac est en baisse (-38%). Il s'agit de la fréquentation la plus basse depuis 2015.



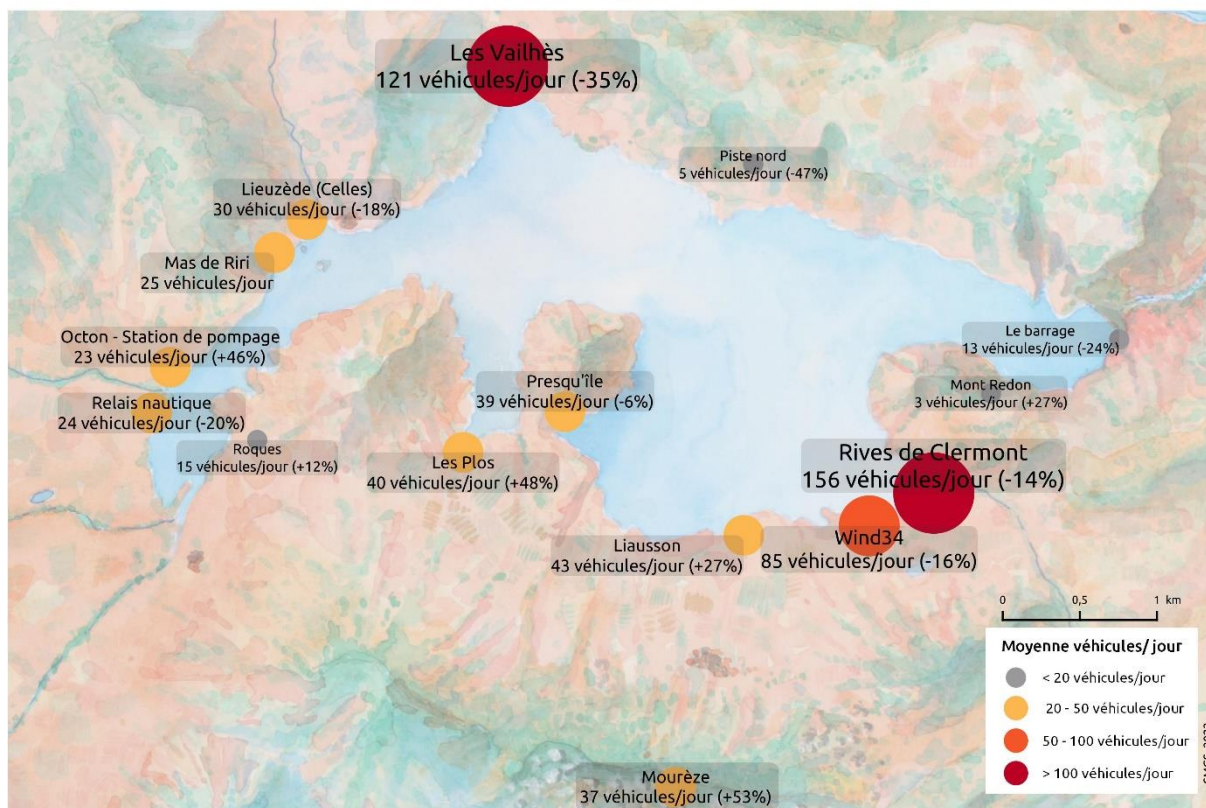
Saison estivale

Durant la saison estivale, on recense, au moment du comptage quotidien sur les berges du lac une moyenne de **596 véhicules** (-14% par rapport à 2022),

- En juillet : en moyenne 589 véhicules/jour sur les berges (651 en juillet 2022)
- En août : en moyenne 606 véhicules/jour sur les berges (730 en août 2022)

En saison, pendant plus de 20 jours (22 exactement), le domaine départemental du Salagou a accueilli plus de véhicules qu'il est théoriquement en mesure de gérer (700 véhicules stationnés simultanément à un instant T). Cette capacité a été définie en croisant les enjeux paysagers, les enjeux de gestion et d'accueil en 2013. Ce chiffre est en baisse par rapport aux années précédentes (33 jours de dépassement en 2022, 44 en 2021).

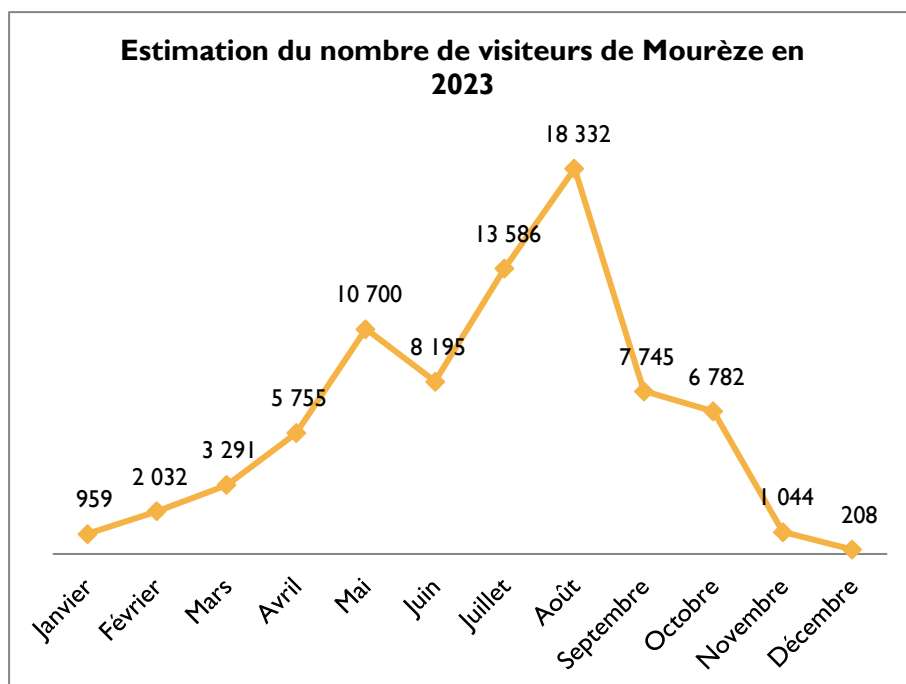
Stationnement de jour - Saison 2023



La fréquentation se concentre surtout sur les 2 pôles (Clermont l'Hérault et les Vailhès).

Les véhicules utilisés en tant que mode d'hébergement (camions, camping-cars) représentent 9% des véhicules stationnés en journée légalement sur les parkings. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport aux années précédentes (7% en moyenne les 10 dernières années).

5. Zoom : Cirque de Mourèze

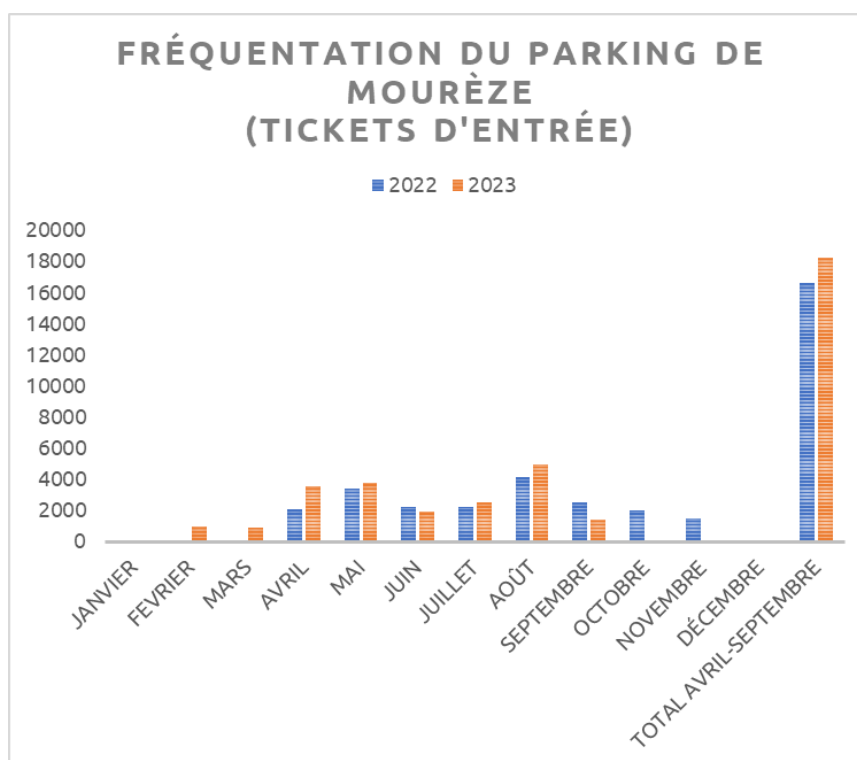


Extrapolation à partir du nombre de visiteurs du point d'accueil touristique de Mourèze et de comptages de véhicules sur le parking (juillet/août). cf. *Note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation*.



D'après les données de l'office de tourisme, la fréquentation du Cirque de Mourèze est en légère baisse (-3%), mais reste similaire à 2022, et légèrement en dessous de la moyenne (94 000 visiteurs).

Bilan de la Mairie de Mourèze :



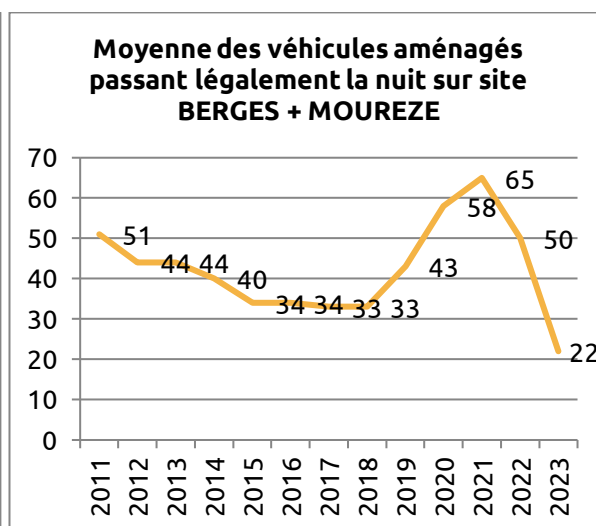
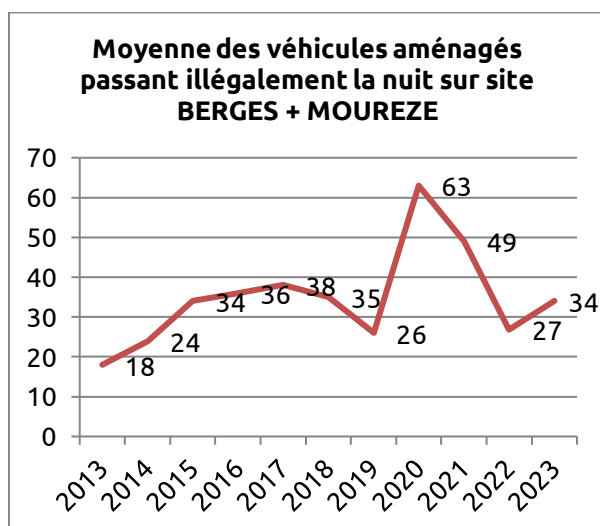
Après mise en conformité pour conserver uniquement les mois où les données comparables en fonction de l'ouverture du parking visiteurs (avril à septembre), la fréquentation est en hausse de 18,77% entre 2022 et 2023.

D'après l'évolution des données, un nombre plus important de visiteurs ne sont pas passés par l'office de tourisme en 2023.

Dans une future mise à jour de l'observatoire de la fréquentation, il sera pertinent d'inclure les données de la mairie dans l'estimation de fréquentation.

6. Gestion de la fréquentation en juillet et août

Camping-cars passant la nuit - Saison 2023



Pour 2023, le nombre de Camping-cars passant illégalement la nuit sur les berges est en hausse, alors que les nuitées légales sont en forte baisse, en raison du changement de statut de l'aire de l'EASA (fermeture de l'aire de nuit de l'EASA, qui devient un parking Camping-cars de jour, au profit de l'aire aménagée au camping de Clermont). Les camping-cars restant sur l'aire de l'EASA (aire la plus fréquentée du site jusqu'alors) passant du statut de légal à illégal.

Néanmoins, le nombre total de camping-cars passant la nuit sur le site est en baisse (en lien avec la baisse générale de fréquentation).

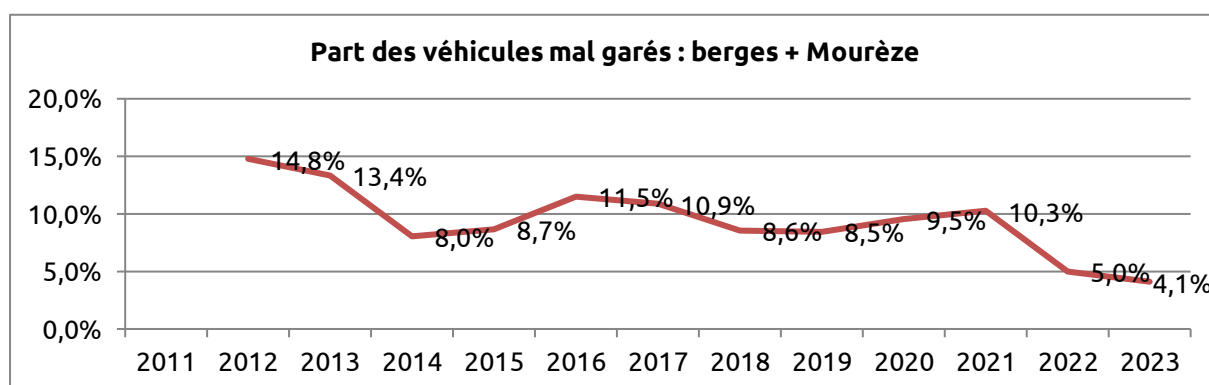
Stationnement sauvage (en dehors des parkings)

Le nombre de véhicules stationnés hors parkings est similaire à 2022 : 24 véhicules par jour contre 100 en 2021 et 92 en 2020, alors que la fréquentation globale est en baisse. Ceci peut s'expliquer par un ajustement des méthodes de comptage des petits parkings par les patrouilles (les zones de stationnement sauvage sur les parkings de la station de pompage et de la presqu'île ont évoluées, et certains véhicules comptés comme « légal » en 2022 ont été comptés « sauvage » en 2023. Le chiffre de 2022 était en réalité anormalement bas par rapport à la fréquentation globale.

Dans l'ensemble, le stationnement sauvage est en forte baisse depuis 2 ans, en lien avec :

- une fréquentation en adéquation avec la capacité d'accueil du site (les parkings n'étant pas saturés, les visiteurs respectent plus facilement les zones de stationnement)
- le déploiement des moyens de contention depuis 10 ans, qui limitent fortement les possibilités de stationnement sauvage
- l'efficacité de la sensibilisation et de la verbalisation, grâce à des équipes coordonnées sur le terrain (patrouille du Grand Site, Fédération de pêche, Police municipale, Gendarmerie, ASVP, Garde Républicaine...) et de plus en plus nombreuses.

Stationnement sauvage - Saison 2023



III. Bilan

Comme observé depuis de nombreuses années, la fréquentation du Grand Site est étroitement liée aux conditions météorologiques. La sécheresse récurrente (stress vis-à-vis du niveau des lacs de barrage) dans le sud de la France et les annonces alarmistes concernant les prévisions météo, ont quelque peu échaudé les touristes en 2023, qui ont en partie, préféré se tourner vers des régions moins à risque lors d'épisodes caniculaire.

Ces conditions particulières ont entraîné une forte baisse de la fréquentation du Grand Site, majoritairement sur les berges du lac, et en moindre mesure au Cirque de Mourèze. Il s'agit de la fréquentation annuelle la plus basse depuis 2015.

En revanche, la tendance à un pic de fréquentation au printemps (et notamment en mai lors des week-ends prolongés) semble se confirmer depuis plusieurs années, et nécessiterait d'adapter la présence des agents sur le terrain en avant saison. On constate même depuis la crise sanitaire des pointes de fréquentation des locaux certains jours de week-end d'hiver dès que la météo est favorable (soleil-absence de vent). Cette fréquentation « hivernale » est sous-estimée dans l'observatoire du Grand Site.

Les efforts de gestion (sensibilisation, verbalisation, dispositifs de contention) mis en place depuis 2011, associés à une fréquentation à la hauteur de la capacité du site, permettent d'atteindre un niveau remarquablement bas de stationnement sauvage (4% en 2023, pour rappel, l'objectif défini par la commission Grand Site est de maintenir la part de stationnement sauvage sous les 8%).

Concernant la fréquentation des camping-cars et véhicules aménagés, la tendance est légèrement à la hausse (part des véhicules en journée et stationnement de nuit). Une vigilance particulière devra être portée en 2024 à ce sujet.

De manière générale, bien que le bilan 2023 en termes de gestion de la fréquentation du site est plutôt positif, son évolution est fragile et repose sur un dispositif coordonné, basé sur la présence de nombreux agents sur le terrain. Il est nécessaire de veiller à maintenir une présence humaine sur le site durant la saison estivale, et d'étendre cette surveillance hors saison pour répondre aux évolutions de la fréquentation.

Piste d'évolution pour l'observatoire de la fréquentation

- Les estimations de fréquentation annuelle sont basées sur la fréquentation des offices de tourisme. Cette méthode sous-estime largement la fréquentation du site hors saison (et notamment tous les habitants locaux qui fréquentent le site hors saison et qui ne passe pas par l'office de tourisme). Il serait nécessaire de mettre à jour la méthode pour mieux connaître la fréquentation annuelle, et particulièrement pendant les vacances de printemps, les ponts de mai et l'arrière-saison.
- Le recueil et l'intégration des données de fréquentation de Villeneuve et du Pic de Vissou sera nécessaire dans le cadre de l'extension du périmètre du Grand Site.
- Hérault Tourisme dispose de données de fréquentation issues de l'offre Flux Vision de Orange Business (analyse des flux de population à partir des données mobiles, tous opérateurs confondus). Il serait intéressant d'évaluer les apports que pourrait apporter l'ajout de ces données dans l'observatoire.